



Avec l'Europe,
nos régions
coopèrent

**SIGNATURE DE
CONVENTION - CADRE
INTERREG V OI
2014 - 2020
LA RÉPUBLIQUE DE
MADAGASCAR - RÉUNION**



LA RÉUNION!
positive!



SOMMAIRE



3 PRÉAMBULE



4 LA COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE, MOTEUR DE PROJET POUR L'OCÉAN INDIEN



- > PRÉSENTATION DU PO INTERREG V OI 2014-2020
- > LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE
VIA LE PO INTERREG V OI 2014-2020



7 POUR UNE NOUVELLE IMPULSION À LA COOPÉRATION TERRITORIALE

- > FOCUS – CONVENTION-CADRE INTERREG V OI
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR ET LA RÉUNION
- > QUELQUES PROJETS AVEC LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR 2007-2013
- > DÉTAILS DE L'ARCHITECTURE DU PROGRAMME
- > QUELQUES PROJETS DU POCT 2007-2013 ET PO 2014-2020 :
 - SEAS OI
 - IOMMA 2016
 - CLUB EXPORT
 - LES ÎLES VANILLES



PRÉAMBULE

La Région Réunion met en oeuvre une stratégie résolument orientée vers le renforcement de la compétitivité du territoire de La Réunion.

L'enjeu de cette insertion est de favoriser le développement de La Réunion et un codéveloppement mutuellement avantageux avec les pays de la zone de l'océan Indien.

La collectivité régionale conforte sa politique de développement économique à travers l'ouverture internationale et d'insertion régionale, au bénéfice de ses entreprises et de sa jeunesse.

Cette politique de coopération régionale et d'action internationale a été approuvée le 22 avril 2016, avec le lancement officiel du programme de coopération territoriale européenne INTERREG V océan Indien 2014-2020.

Un programme doté de 63,2 millions d'€ FEDER, alloués par l'Union Européenne, qui permettra de renforcer les partenariats avec les pays "du grand océan Indien".

" Coopérer pour réussir est essentiel. « Quand une région de l'Océan-Indien se développe, c'est tout l'Océan Indien, toutes les populations qui se portent mieux, lorsqu'une région l'Océan Indien souffre, c'est tout l'océan Indien et toutes nos populations qui sont impactés... Avec l'appui de l'Europe, de nouveaux projets concrets peuvent être engagés. Le programme Interreg V géré par la Région vise à renforcer les actions de développement. Il nous appartient de l'utiliser au bénéfice de nos territoires. La coopération est une clé de la réussite de La Réunion, la clé d'une véritable dynamique pour la zone du grand Océan-Indien » "

Didier Robert, Sénateur, Président de La Région Réunion

Le programme INTERREG V oi est le cadre privilégié de l'intervention de la collectivité en matière d'ouverture internationale, la convention-cadre avec les pays de la Commission de l'océan Indien sera sa déclinaison opérationnelle.

Après la République de Maurice et l'Union des Comores, la République de Madagascar confirme son intérêt au programme INTERREG V oi et signe le document de mise en oeuvre : la convention-cadre.

Le Secrétaire d'État auprès du Ministère des Affaires Étrangères Chargé de la Coopération et du Développement de Madagascar en visite du 13 au 16 août 2017 à La Réunion, procèdera à la "signature de la convention-cadre INTERREG V oi".

LA RÉUNION!
positive!

A large crowd of children is gathered outdoors, many holding small flags with horizontal stripes of white, pink, and light blue. The children are looking in various directions, some towards the camera. The background is a bright blue wall. The image is partially obscured by a purple diagonal graphic element in the bottom right corner.

**LA COOPÉRATION
TERRITORIALE
EUROPÉENNE,
MOTEUR DE
PROJET POUR
L'OCÉAN INDIEN**

PILIER 7

PILIER 7

La Coopération Territoriale Européenne, MOTEUR DE PROJET POUR L'OCÉAN INDIEN

PRÉSENTATION DU PO INTERREG V OI 2014-2020

LA RÉGION RÉUNION EST DEPUIS 2014 AUTORITÉ DE GESTION DU PROGRAMME INTERREG V OCÉAN INDIEN, ET RESPONSABLE SUR LE PLAN JURIDIQUE ET FINANCIER DE SA BONNE EXÉCUTION.

Doté de 63,2 millions € de FEDER, le programme opérationnel INTERREG V Océan indien 2014-2020 (CCI 2014TC16RFTN009) a été adopté par la Commission Européenne le 23 septembre 2015.

Le programme "INTERREG V Océan Indien" pour la période 2014-2020 concerne la coopération entre les régions ultrapériphériques de La Réunion, de Mayotte et 10 pays tiers du sud de l'océan Indien (Union des Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, , Tanzanie, Mozambique, Kenya, Inde, Maldives, Australie) ainsi que les Terres Australes et Antarctiques Françaises.

Le programme 2014-2020 comporte deux volets:

- ▶ un **VOLET TRANSFRONTALIER, DOTÉ DE 41,4 M €** pour la coopération entre La Réunion et ses voisins les plus proches regroupés au sein de la Commission de l'Océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles)
- ▶ un **VOLET TRANSNATIONAL, DE 21,8 M €**, avec une zone de coopération plus large englobant La Réunion, Mayotte et l'ensemble des pays et territoire partenaires du programme.

Avec l'appui du FEDER et avec la recherche d'une articulation avec le FED (qui finance des programmes de coopération et de développement économique dans plusieurs pays tiers de la zone), ce programme constitue un outil majeur pour la coopération régionale de La Réunion et de Mayotte avec les pays voisins.

C'est donc dans le cadre des nouvelles dispositions régissant les programmes européens de coopération territoriale pour la période 2014-2020, que la Région Réunion, autorité de gestion du programme INTERREG OI, souhaite renforcer la coopération et amplifier les actions de co-développement avec les pays tiers partenaires du programme via la mise en œuvre de convention cadre.

LE CONSEIL RÉGIONAL ASSURE L'AUTORITÉ DE GESTION DU FEDER COOPÉRATION DEPUIS LE PROGRAMME INTERREG III 2000/2016 - SOIT 3 GÉNÉRATIONS DE PROGRAMME

LA RÉGION COMPÉTENTE POUR SIGNER LES ACCORDS DE COOPÉRATION

En vertu des dispositions prévues aux articles 123 et 124 du règlement UE n° 1303/2015 du parlement européen et du Conseil du **17 décembre 2013** portant dispositions générales applicables au FEDER, au FSE, au FEAMP, **LE PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A, LE 8 MARS 2016, CONFIRMÉ LA RÉGION RÉUNION EN TANT QU'AUTORITÉ DE GESTION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERREG V OCÉAN INDIEN 2014-2020 (CCI 2014TC16RFTN009).**

La Région Réunion entend assumer pleinement sa compétence en matière de coopération régionale dans la zone de coopération du programme Interreg V océan Indien définie réglementairement et avec les « pays tiers » arrêtés au sein de ce périmètre.



LA RÉUNION!
positive!



PILIER 7
LA COOPÉRATION
TERRITORIALE
EUROPÉENNE,
MOTEUR DE PROJET
POUR L'OcéAN INDIEN

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE VIA LE PO INTERREG V OI 2014-2020

► **UN LIEU UNIQUE D'ACCUEIL ET D'INSTRUCTION AU SEIN DE L'AUTORITÉ DE GESTION :** un Guichet d'Accueil FEDER, assurant l'accueil des dossiers et l'information du public et **QUATRE** Guichets Uniques, chargés de l'instruction des projets.

► **UNE CONCENTRATION AUTOUR D'UN NOMBRE LIMITÉ D'OBJECTIFS THÉMATIQUES**

► **UN TAUX DE COFINANCEMENT PLUS ÉLEVÉ :** Les projets **SUBVENTIONNÉS PAR LE PROGRAMME INTERREG PEUVENT ÊTRE COFINANCÉS À HAUTEUR DE 85 %** (à l'exception du régime d'aide applicable)

► **DES CRITÈRES À RESPECTER :** conformes à la réglementation européenne et conformes aux fiches actions du programme

► **UNE IMPLICATION RENFORCÉE DES ETATS TIERS :**
 > un accord de tous les États tiers désignés par la réglementation européenne,
 > une intégration comme membre de plein droit au sein du CSI

► **UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE :**

- > Un CSI dont les États tiers sont membres (Comité de suivi spécifique)
- > Un Comité de Pilotage, qui est l'instance de sélection des opérations
- > Un Comité de Concertation FED-FEDER, afin d'assurer la cohérence et la complémentarité entre les différents fonds intervenant dans les pays de la Zone.

En outre, l'Agile conservera son rôle de secrétariat conjoint qui a été le sien durant les périodes de programmation précédentes.

Le PO INTERREG V « Océan Indien » 2014-2020 vise à devenir un outil majeur de la coopération régionale dans la Zone assurant une relation de proximité entre La Réunion et/ ou Mayotte et les pays ou les organisations régionales de la Zone.



LA RÉUNION!
positive.



**POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION À LA
COOPÉRATION
TERRITORIALE
PILIER 7**

PILIER 7

Pour une nouvelle impulsion À LA COOPÉRATION TERRITORIALE

FOCUS

CONVENTION-CADRE INTERREG V OI ENTRE MADAGASCAR ET LA RÉUNION

► ENJEUX ET PERSPECTIVES

La convention-cadre, est une stratégie de développement économique partagée pour favoriser la mise en oeuvre de projets de coopération communs.

La convention-cadre entre le pays tiers et l'autorité de gestion est :

- > prévue au règlement intérieur et au schéma général de gouvernance du programme INTERREG V oi 2014-2020,
- > un outil de mise en oeuvre du programme, elle précise le cadre juridique et le périmètre réagissant les relations entre les parties,
- > un outil de développement de la coopération territoriale, qui favorise l'insertion de La Réunion dans son environnement régional, et aide à cibler avec le pays tiers les points de convergence communs, en vue d'une action coordonnée, lisible, efficiente sur la période du programme INTERREG V oi 2014-2020.



LA RÉUNION!
positive!

PILIER 7 POUR UNE NOUVELLE IMPULSION À LA COOPÉRATION TERRITORIALE

► PÉRIMÈTRE ET DOMAINE DE LA CONVENTION

La République de Madagascar et La Réunion ont identifié les axes de coopération prioritaires, les domaines d'intérêt commun, les secteurs de coopération prioritaires qui participeront à l'atteinte des objectifs du programme INTERREG V oi, qui sont les suivants :

Axes prioritaires	Objectif thématique de l'UE 2020	Objectifs spécifiques	Priorités et sujets d'intérêt communs
Axe I : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'Océan Indien	OT 1: renforcer la RDI	Augmenter l'activité de recherche, développement et innovation commune sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI Augmenter le nombre de projets exploitant les résultats de la recherche, les expertises et les données de centres de recherche scientifique et technique au service du développement durable des pays de la COI	Renforcement des infrastructures spatiales Projets de recherche collaboratifs menés par des organismes de recherche de dimension régionale * Agro-nutrition * Agronomie * Environnement / Biodiversité Démarches de diffusion et de valorisation de connaissances, d'expertises et de données au service de la compétitivité et du développement durable de les pays de la COI
Axe III : Soutenir le développement des échanges économiques dans la zone Océan Indien	OT 3: Renforcer la compétitivité des PME	Augmenter le nombre de projets collaboratifs à caractère économique entre les acteurs privés des pays de la COI	Développement de l'espace d'échanges économiques de la COI * Agro-nutrition et Bio-économie * Tourisme * Economie bleue Développement touristique dans les îles de la COI Coopération régionale en matière de développement intégré des économies rurales Gestion durable des ressources halieutiques dans les pays de la COI
Axe VII: Renforcer les capacités de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel de la zone Océan Indien	OT 6: Protection et utilisation rationnelle des ressources	Accroître la valorisation du patrimoine naturel dans les pays de la COI	Valorisation et préservation de l'environnement et de la biodiversité dans les pays de la COI. * gestion durable commune des ressources * gestion durable commune des milieux naturels de l'Océan Indien
Axe IX: Elever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges	OT 10: Investir dans l'éducation, les compétences et la formation	Elever le niveau de compétence dans les pays de la COI, par la formation initiale et professionnelle, la mobilité et les échanges d'expérience	Développement de formations initiales, professionnelles et supérieures d'excellence dans l'océan Indien (secteur tourisme) Développement des actions des volontaires de solidarité internationale



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

QUELQUES PROJETS AVEC MADAGASCAR 2007-2013

COOPÉRATION BILATÉRALE MADAGASCAR – REUNION	
RECHERCHE ET INNOVATION	
CYROI	Détermination de structures chimiques RMN de molécules isolées d'une plante malgache présentant un intérêt pharmacologique
Région Réunion (SEAS OI)	Mise en place d'un projet de coopération régionale avec Madagascar à partir des images de la station satellite SEAS OI
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE	
URCOOPA	Mission d'étude pour l'identification de projets opérationnels communautaires à Madagascar
ADIR	Campagnonnage et assistance technique ADIR-SIM : qualité, maintenance et maîtrise de la demande d'énergie
ARDA	Etude de l'état des stocks du crabe de mangrove <i>Scylla serrata</i> et perspectives de développement d'une filière aquacole
Région Réunion	Antenne de représentation de La Réunion à Madagascar 2009-2015
Association fédérative des experts et des consultants de la coopération technique internationale	Edition de l'annuaire des experts et consultants de la coopération technique internationale Réunion et Madagascar
CAROI	Formation des élus professionnels et cadres des réseaux de Microcrédit TIAVO (Fianarantsoa) et FIVOY Mutuelle du Mandrare (Fort Dauphin)-Madagascar
AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	
CAROI	Restructuration de la filière des coopératives rizicoles FITAFA de la région de Bongolava (Madagascar)
CAROI	Etude projet de mise en place d'une unité canne/sucre dans la région de Fort Dauphin-Madagascar
Région Réunion – GRIMA	Programme de gestion du risque inondations et mouvements de terrain Antananarivo
Commune du Port – PAQT	Planification d'aménagement du quartier de Toamasina
FORMATION ET CULTURE	
CIEP	Formation des formateurs et des instituteurs en charge des classes inclusives à Madagascar (régions d'Iasy et d'Analanjirofo)
SECHOIR	Jumelage du Leu Tempo Festival et le Festival zegny-ZO



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

QUELQUES PROJETS AVEC MADAGASCAR 2007-2013

COOPÉRATION MULTILATÉRALE IMPLIQUANT UN PARTENAIRE DU MADAGASCAR	
FORMATION PROFESSIONNELLE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIALE	
Projets CHU	Accompagnement et la formation des personnels de santé des pays de la Zone Océan indien, congrès en matière de santé publique et épidémiologie
RECHERCHE ET INNOVATION	
CIRAD	Réseau régional de compétences sur les dynamiques d'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants à un environnement changeant
GIS-CRVOI (Groupement d'Intérêt Scientifique "Centre de Recherche et de Veille sur les maladies Emergentes dans l'Océan Indien) :	Inventaire des Agents Infectieux Associés à la Faune Sauvage dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien : biodiversités animale et microbienne dans des écosystèmes Insulaires
CIRAD – Qualireg	Renforcement de la filière de production de transformation dans les Iles de l'Océan Indien
CIRAD	Élargissement et pérennisation du réseau de protection des végétaux phases 1-3
CIRAD	Programme de coopération scientifique sur les maladies animales émergentes dans l'Océan Indien Programmes 2008-2012
VALOES / CYROI	Étude des aloès endémiques de Maurice et Madagascar
PARAMYX OI / CRVOI	Étude des paramyxovirus hautement prévalents dans la faune sauvage endémique de Maurice et de Madagascar
SIQUOI / CIRAD	Pôle de Compétence à vocation régionale en matière de qualité et de l'Origine
PRERAD / CIRAD	Plate-forme régionale de recherche agronomique pour le développement
Université	Mise en œuvre des actions préparatoires du projet FED/FEDER en biodiversité



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

QUELQUES PROJETS AVEC MADAGASCAR 2007-2013

DEVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DES RISQUES	
PIROI	Plate-forme d'intervention régionale Océan Indien dans le domaine de la protection civile 2009-2014
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE	
CRPMEM	Organisation de deux groupes de travail scientifiques de la commission thonière de l'océan indien (CTOI)
Web Cup Régionale / Chambre de Commerce de La Réunion	Compétition ouverte au public dans l'objectif de promouvoir les nouvelles technologies au service du développement économique.
Programme d'actions de l'Association des Îles Vanille	Promotion touristique des Îles de l'Océan Indien
Programme d'actions de l'OVPOI (Association Villes et Ports de l'Océan Indien)	Programme soutenu chaque année
IOMMA – Marché des Musiques de l'Océan Indien / Scènes Australes – Kolektif Mizik Moris	Programme de formations et de rencontres B2B professionnels, conférence, permettant aux artistes et aux autres professionnels du monde de la musique l'accès aux marchés européens, et de montrer les artistes mauriciens lors de show cases et des concerts.
Forums économiques des Îles de l'Océan Indien / COI	Rencontres et dialogue public-privé autour de thématiques d'avenir et de la facilitation des échanges. Éditions annuelles.
COOPÉRATION CULTURELLE	
DANSES EN L'R - COMPAGNIE ERIC LANGUET	Échanges artistiques Océan Indien et Afrique



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

DÉTAILS DE L'ARCHITECTURE DU PROGRAMME

Le programme se décline en **CINQ OBJECTIFS THÉMATIQUES DÉCOMPOSÉ EN DIX AXES** selon le volet du programme :

**AXES I ET II - ACCROÎTRE LE POTENTIEL
INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DANS L'OcéAN INDIEN (OT 1) :**

26,7 M€ UE

Les actions qui émergent sous cet axe visent à développer un écosystème de recherche et innovation plus étoffé grâce à un renforcement des infrastructures de recherche ayant pour objectif de :

- ▶ Augmenter le nombre des échanges entre les chercheurs ou les doctorants et les structures de recherche de la zone ;
- ▶ Développer des sujets et soutenir l'encadrement de thèse partagé, ainsi que les productions scientifiques reconnues et des mises en application portant sur des thématiques d'intérêt pour l'océan Indien ;
- ▶ Faire évoluer le nombre de projets pilotes et d'activités de démonstration ;
- ▶ Mieux exploiter les résultats de la recherche et de l'innovation (R&I) par les entreprises de la zone pour élaborer des produits, des procédés, des méthodes de commercialisation et des services innovants ;
- ▶ Diversifier l'économie nationale/régionale en développant de nouvelles activités dans des secteurs à forte croissance.

**AXES III ET IV - SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT
DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES DANS LA ZONE**

OcéAN INDIEN (OT 3) :
11,18 M€ UE

- ▶ Pour une augmentation du nombre d'entreprises intégrées dans les dispositifs d'internationalisation en vue de la concrétisation de contrats et de marchés dans la zone OI ;
- ▶ Pour une amélioration de l'accompagnement, notamment juridique et réglementaire des entreprises ;
- ▶ Pour faciliter les démarches sur les marchés régionaux.

**AXES V ET VI - RENFORCER LES CAPACITÉS
COLLECTIVES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET À LA PRÉVENTION ET GESTION
DES RISQUES (OT 5) :**

6,56 M€ UE

- ▶ Pour une réduction de l'exposition aux risques de catastrophes naturelles, aux pressions polluantes sur la ressource et le milieu marin et aux risques sanitaires survenant dans la zone, notamment par des dispositifs de prévention et formation adaptés.



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

**AXES IX ET X - RENFORCER LES CAPACITÉS DE
CONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU
PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DE LA ZONE
OCÉAN INDIEN (OT 6) :**

3,65 M€ UE

- ▶ Pour une meilleure préservation des richesses du patrimoine naturel et culturel des pays de l'océan Indien ;
- ▶ Pour permettre une gestion durable commune des ressources et milieux naturels de l'océan Indien ;
- ▶ Une valorisation notamment touristique et pédagogique du patrimoine naturel et culturel de l'océan Indien.

**ÉLEVER LE NIVEAU DE COMPÉTENCE COLLECTIVE
PAR LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE FORMATION
ET D'ÉCHANGES (MOBILITÉ) (OT 10) :**

11,28 M€ UE

- ▶ Pour augmenter le nombre de personnes bénéficiant d'un transfert de connaissances et / ou de compétences à même de favoriser son insertion sur le marché du travail, notamment celui de la zone océan Indien.

LES RÉSULTATS ATTENDUS DE CES INVESTISSEMENTS

- ▶ le soutien à une vingtaine d'organismes de recherche participant à des projets de recherche transfrontaliers ou transnationaux,
- ▶ la mise en place d'une trentaine d'actions pour la mise en relation des acteurs économiques (congrès, séminaires, missions de prospection,...),
- ▶ la création à La Réunion d'un centre régional d'expertise dédié à la gestion des risques et aux changements climatiques,
- ▶ la mise en place d'une trentaine de projets collaboratifs visant la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel,
- ▶ la participation d'un millier de personnes à des initiatives de mobilité transfrontalière ou à des programmes communs d'éducation et de formation dans l'océan Indien.



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

RENFORCER
LES CAPACITÉS
COLLECTIVES
D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET À
LA PRÉVENTION ET
GESTION DES
RISQUES (OT 5)

RENFORCER LES CAPACITÉS DE
CONNAISSANCE ET DE VALORISATION
DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
DE LA ZONE OCÉAN INDIEN (OT 6)

ACCROÎTRE
LE POTENTIEL
INTERNATIONAL
DE RECHERCHE
ET D'INNOVATION
DANS L'OCÉAN
INDIEN (OT 1)

SOUTENIR LE
DÉVELOPPEMENT
DES ÉCHANGES
ÉCONOMIQUES
DANS LA ZONE
OCÉAN INDIEN
(OT 3)

19%

19%

11%

6%

45%

ÉLEVER LE NIVEAU DE
COMPÉTENCE COLLECTIVE
PAR LE SOUTIEN AUX
ACTIONS DE FORMATION
ET D'ÉCHANGES (MOBILITÉ)
(OT 10)



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

QUELQUES PROJETS DU POCT 2007-2013 ET PO 2014-2020

LA SEAS OI

LA STATION DE RÉCEPTION D'IMAGERIE SATELLITE ET DE TÉLÉDÉTECTION DE L'Océan INDIEN

LES ENJEUX :

SEAS OI vise à mettre en oeuvre à La Réunion un pôle d'excellence en télé-détection à partir d'une station de réception et de traitement d'images satellites. Cette station est implantée sur le site de l'IUT de Saint Pierre. Elle permet de réceptionner les images satellites hautes résolutions d'observation de la Terre dans un rayon d'environ 2 500 km autour de La Réunion. L'ensemble des Zones Économiques et Exclusives (ZEE) des pays de la Commission de l'Océan Indien et certains pays d'Afrique australe et orientale: le Mozambique, la Tanzanie, le Malawi, le Zimbabwe, sont concernés. L'accroissement démographique, la réduction de l'empreinte écologique, la mondialisation des échanges, l'importance prise par la technologie sont autant de défis que doivent appréhender, dans une démarche commune, les territoires de la zone.

UN ATOUT INDÉNIABLE POUR LA RÉUNION :

La position privilégiée de l'île de La Réunion tant du point de vue de la géographie que des actions scientifiques et de formation en a fait un candidat des plus pertinents pour la mise en place d'un observatoire spatial du développement durable dans le Sud Ouest de l'océan Indien.

UN OUTIL DE COOPÉRATION RÉGIONALE :

SEAS OI constitue un atout majeur pour le rayonnement de La Réunion au titre de la coopération régionale avec pour objectifs :

- ▶ le développement des formations et de la recherche dans le domaine de l'observation de la Terre et la télédétection
- ▶ le développement d'outils d'aide à la décision
- ▶ le transfert « vers l'opérationnel » des technologies spatiales pour faire émerger un nouveau secteur d'activité à forte valeur ajoutée
- ▶ le développement des actions de valorisation au bénéfice de la coopération régionale dans l'océan Indien.



LA RÉUNION!
positive!



PILIER 7 POUR UNE NOUVELLE IMPULSION À LA COOPÉRATION TERRITORIALE

LES PRINCIPAUX AXES DE VALORISATION JUGÉS PRIORITAIRES INTÉRESSENT TOUT AUSSI BIEN :

- ▶ l'aménagement du territoire,
- ▶ la surveillance maritime,
- ▶ la gestion des ressources halieutiques,
- ▶ le suivi des catastrophes et la gestion des risques,
- ▶ la biodiversité,
- ▶ la surveillance épidémiologique,
- ▶ ou encore la définition et le suivi d'indicateurs climatiques, une mise en œuvre partenariale pour la recherche

UNE MISE EN ŒUVRE PARTENARIALE POUR LA RECHERCHE :

SEAS OI associe localement dans sa mise en œuvre les services de l'Etat, de la Direction Régionale de la Recherche et de la Technologie du Rectorat, de l'Université de La Réunion, de l'Institut de Recherche pour le Développement et de la Région Réunion.

Sa vocation régionale fait d'elle un outil pour l'ensemble des acteurs de la zone Océan Indien

LE MONTANT TOTAL DE L'INVESTISSEMENT FINANÇÉ SUR LE POCT 2007-2013 S'ÉLÈVE À 6,93 M€ HT DONT 5,2 M€ DE FEDER ET 1,73 M€ DE CONTREPARTIE ETAT.

IOMMA 2016

LA CULTURE, LA MUSIQUE
RÉUNIONNAISE ET DE L'OCÉAN
INDIEN À L'EXPORT

DÉMARCHE GÉNÉRALE : STRUCTURER LA FILIÈRE ET PROMOUVOIR LES ARTISTES

- ▶ En partenariat avec l'Europe et la Région Réunion, Scènes Australes présente la 5e édition du Marché des Musiques de l'Océan Indien.

Le IOMMA se positionne en tant que 1ère plateforme de l'industrie musicale de l'Océan Indien. Un espace de rencontres, d'échanges et d'opportunités entre les artistes et professionnels de l'Océan Indien et ceux venant d'Europe, d'Australie, d'Amérique et d'Asie.

L'ambition de cette 5ème édition est de pérenniser le réseau d'acteurs culturels et d'accompagner la professionnalisation de la filière musicale de la zone Océan Indien à travers un vaste programme de rencontres.

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux artistes de l'océan Indien de s'exposer et de s'exporter sur les marchés potentiels du monde entier ;
- ▶ Permettre aux professionnels de la musique de développer des marchés avec les pays de la zone océan Indien et le reste du monde ;
- ▶ Développer un réseau entre les artistes et les professionnels de l'industrie musicale de l'océan Indien, et créer des passerelles vers d'autres réseaux similaires à l'international ;
- ▶ Accompagner le développement de la professionnalisation des artistes et orienter la filière musicale vers des nouveaux challenges à dimension régionale et internationale par le biais des séminaires, des formations et d'échanges d'expertises avec les professionnels du monde entier.



LA RÉUNION!
positive!



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

DES OPPORTUNITÉS POUR LE MARCHÉ DE L'Océan Indien, DE L'EUROPE ET DU MONDE

La musique n'est pas seulement culturelle, elle a aussi un impact économique. Les opportunités foisonnent lorsque qu'un secteur se professionnalise. La musique devient alors une source de revenu, tant sur le plan local qu'à l'export. Durant ces 20 dernières années, la filière musicale de La Réunion connaît une progression importante. Créer une synergie entre les acteurs locaux et ceux de la zone Océan Indien permet de promouvoir nos richesses sur les plus grands marchés des musiques du monde.

Le bassin du grand Océan Indien constitue un énorme marché potentiel. Ces dernières années, de nouveaux marchés ont émergés en Afrique du Sud et en Australie, en parallèle des marchés pionniers d'Europe et d'Amérique du Nord. Il est temps pour l'Océan Indien de se positionner et d'établir des passerelles avec le reste du monde. La Réunion, de par sa position géographique privilégiée, joue un rôle essentiel de plaque tournante dans l'Océan Indien. L'île offre à la fois un atout culturel et économique pour ses pays voisins, tout en fournissant une porte d'entrée touristique à ses partenaires européens et internationaux.

L'île de La Réunion est le lieu stratégique pour accueillir une scène musicale de plus en plus reconnue par les professionnels internationaux. Dans un milieu en perpétuelle recherche de nouvelles formes de musique, le IOMMA fait de La Réunion et de l'Océan Indien une nouvelle référence sur les scènes internationales.

MISE EN ŒUVRE : UN POSITIONNEMENT COMME DESTINATION CULTURELLE FORTE

Afin de veiller à sa compétitivité et son efficacité, le IOMMA se doit d'être novateur et ambitieux. Le marché se positionne en tant que destination culturelle forte, carrefour de la diversité musicale au cœur de sa région.

Il se veut représentatif de toutes les formes de musiques qu'elles soient actuelles ou traditionnelles des territoires concernés. Il sera fondé sur la réciprocité des échanges entre les participants, tout en tenant compte des disparités de niveau de vie et de développement des filières musicales des pays de la zone.

L'ambition de cette quatrième édition est de consolider le réseau de professionnels de la musique réunissant un opérateur de la filière par pays concerné, afin de relayer l'information concernant le marché des musiques de l'Océan Indien sur chaque territoire prioritaire : l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Australie, Madagascar, l'Union des Comores, les Seychelles, la Chine, Mayotte, l'île Maurice et La Réunion.



LA RÉUNION!
positive!



**PILIER 7
POUR UNE
NOUVELLE
IMPULSION
À LA COOPÉRATION
TERRITORIALE**

PARTENARIAT CLUB EXPORT-RÉGION

UNE ACTION RENFORCÉE AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développer les relations économiques entre les pays de la zone et en particulier les îles du sud - ouest de l'Océan Indien, à travers les partages d'expérience, la coopération technique sur des thématiques d'intérêt commun, constitue un axe majeur de coopération.

LES CONVENTIONS ENTRE LA RÉGION ET LE CLUB EXPORT s'inscrivent dans une démarche et en complémentarité de la convention cadre de partenariat établie par la Région Réunion avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de La Réunion, l'État et Ubifrance. Il s'agit de créer les conditions pour permettre à toutes les entreprises locales qui le souhaitent de s'engager dans une démarche à l'international et de se rapprocher des acteurs économiques du bassin india- océanique. Cette convention d'une durée de trois ans a pour objectif principal de :

- ▶ **ÉTABLIR** le diagnostic des atouts/faiblesses et l'analyse des potentiels d'export ou d'implantation dans ces pays
- ▶ **METTRE EN RELATION** des entreprises réunionnaises et celles des pays avoisinants avec la création d'un annuaire des savoir-faire de l'océan Indien.
- ▶ **INFORMER ET PROMOUVOIR** des dispositifs de soutien existants
- ▶ **MUTUALISER** les informations des projets en cours afin de permettre un meilleur suivi des entreprises
- ▶ **DÉVELOPPER** des actions de coopération régionale
- ▶ **PARTICIPER** à l'organisation de séminaires sur les opportunités d'affaires et de rencontres B to B.

LES VSI ...

PLUS DE 30 RÉUNIONNAIS ENGAGÉS DANS LA COOPÉRATION

Implantée à La Réunion depuis 2002, la Représentation Régionale de France Volontaires contribue à la mobilité des jeunes Réunionnais dans la région Afrique australe et océan Indien. Cofinancée par l'Union Européenne, le Ministère des Affaires Étrangères et partenaire de la Région Réunion depuis 12 ans, l'association France Volontaire a permis à plus de 140 jeunes diplômés réunionnais d'exercer des missions de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI - anciennement appelés Volontaires du Progrès) et de contribuer aux actions de coopération entre les différentes îles de la région.

Créée en 1963, l'Association des Volontaires du Progrès (AFVP) est devenue France Volontaires le 9 octobre 2009, à l'initiative des publics et du monde associatif. Présente dans 55 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, elle fédère une cinquantaine de membres.



PILIER 7 POUR UNE NOUVELLE IMPULSION À LA COOPÉRATION TERRITORIALE

Les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) offrent une ingénierie sociale produite par la mixité culturelle, professionnelle et la valorisation des ressources humaines locales. Les VSI réunionnais effectuent des missions indemnisées de 24 mois dans les pays de la zone d'Afrique australe et de l'océan Indien. Les missions proposées répondent à deux volets distincts tout en ayant un axe commun qui est la volonté de développer la coopération régionale : un volet solidarité et un volet économique.

Ainsi, les missions confiées relèvent tout aussi bien de ministères, d'offices du tourisme, de la COI, d'universités, que des alliances françaises ou des centres culturels...

En partenariat avec la Région Réunion et le Feder coopération, ce sont actuellement **17 VOLONTAIRES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI) QUI SONT EN POSTE DANS LA RÉGION D'AFRIQUE AUSTRALE ET DE L'OcéAN INDIEN. DE NOUVEAUX RECRUTEMENTS SONT EN COURS ET PERMETTRONT**, à la fin de l'année, de comptabiliser 35 à 40 VSI dans les pays suivants :

- ▶ Inde (2)
- ▶ Seychelles (5)
- ▶ Madagascar (12),
- ▶ Ile Maurice (6),
- ▶ Les Comores (6),
- ▶ Afrique (6 dont 3 en Afrique du Sud).

Les partenariats développés au sein de ces nouvelles missions concernent, conformément aux compétences et aux orientations stratégiques régionales :

- ▶ le développement économique avec le partenariat et la création d'entreprises,
- ▶ l'appui à des actions liées au développement durable (tourisme, environnement, aménagement du territoire, assainissement de l'eau, énergies renouvelables, etc.),
- ▶ l'utilisation du numérique.

Par la réalisation de projets concrets, les volontaires contribuent à la coopération entre territoires, notamment par la mise en oeuvre pratique et efficace de réseaux partenariaux de coopération. Cette démarche permet ainsi de renforcer les liens économiques, sociaux et culturels existants avec les territoires partenaires de la Région.

LES ÎLES VANILLE UNE RÉPONSE ADAPTÉE À LA MONDIALISATION

Les îles de l'océan Indien : Madagascar, Maurice, les Seychelles, Mayotte, les Comores, La Réunion ont adopté une stratégie commune pour répondre à une évolution du marché du tourisme mondial. Objectif : se regrouper pour faire la promotion non plus d'une seule destination mais de plusieurs îles de l'océan Indien dont les complémentarités sont un atout exceptionnel particulièrement auprès des nouvelles clientèles venant de Chine, d'Inde, d'Afrique du Sud, d'Australie...

Les îles Vanille sont aujourd'hui incontestablement reconnues par les instances internationales.

Ce concept a été salué au plus haut niveau par l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme) dès 2011 avec une distinction du Secrétaire Général de l'ONU, Taleb Rifai, remise à deux membres fondateurs des îles Vanille : James Michel, Président de la République des Seychelles et Didier Robert, Président de la Région Réunion.



PILIER 7
CAP SUR
LE MONDE,
CAP SUR
L'Océan
INDIEN

LES ÉLUS DÉLÉGUÉS



**NASSIMAH
DINDAR**

2^{ème} Vice-Présidente

► Conférence territoriale et Cohérence de l'Action Publique



**YOLAINE
COSTES**

6^{ème} Vice-Présidente

► Mobilité



**FAOUZIA
ABOUBACAR BEN
VITRY**

Conseillère régionale

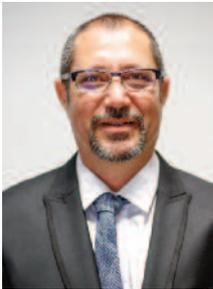
► Coopération Régionale



**NATHALIE
BASSIRE**

Conseillère régionale

► Éducation et Jeunesse



**LOUIS
BERTRAND
GRONDIN**

Conseiller régional

► Formation professionnelle et Apprentissage



**LYNDA
LEE MOW SIM**

(NÉE WU TAO SHEE)

Conseillère régionale

► Ouverture sur le monde Est de l'Océan Indien (Inde, Chine, Australie...)



**JULIANA
M'DOIHOMA**

Conseillère régionale

► Antenne de Bruxelles